



BO N°9 du 27 février 2015

COMMUNE DE RIDDES Mise à l'enquête publique

L'administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire relative à la construction d'étangs à batraciens à « Auddes » (coordonnées centrales 584'800 / 111'000). Ce projet nécessite une dérogation au sens de l'article 24 LAT (zones agricole protégée). Parcelles concernées : 4372, 4373, 4374, 4375, 4376, 4546, 4547.

Le dossier complet est déposé au bureau communal de Riddes où il peut être consulté. Les oppositions éventuelles sont à formuler, sous Lsi, dans les trente jours qui suivent la présente publication auprès de l'Administration communale.

Riddes, le 27 février 2015

L'ADMINISTRATION COMMUNALE